

Département de
Loire-AtlantiqueArrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-huit juin, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, TESSON, GILLET, CAUCHY, DAGUIZE, MORVAN, GUINCHE, ALLANIC, SIGUIER, GARRIDO, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, JOUBERT, NICOSIA, BELLIOU et FRAUX.

Date de convocation

22 juin 2023

Date du
Conseil Municipal

28 JUIN 2023

A l'exception de : Madame MANENT.
Monsieur GUGLIELMI qui a donné pouvoir à Madame LE PAPE.
Madame JARDIN qui a donné pouvoir à Monsieur DOUCHIN.
Madame BOUYER qui a donné pouvoir à Monsieur GILLET.
Madame CHUPIN qui a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Madame LE FLEM qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.
Monsieur DUPONT-BELOEIL qui a donné pouvoir à Monsieur MORVAN.
Madame DIVOUX qui a donné pouvoir à Monsieur JOUBERT.
Madame ROBERT qui a donné pouvoir à Monsieur NICOSIA.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents---- 24

Votants ----- 32

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur GILLET est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

**8/ DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – GESTION ET EXPLOITATION DU
SERVICE DE FOURRIERE AUTOMOBILE SUR LA COMMUNE DE PORNICHET
– RAPPORT DU DELEGATAIRE POUR L'EXERCICE 2022 – PRESENTATION**

RAPPORTEUR : Monsieur RAHER, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Dans le cadre de la gestion et l'exploitation du service de fourrière automobile, la Commune de Pornichet et la SARL Assistance Auto Nazairienne ont signé une convention de délégation de service public pour la période du 26 décembre 2016 au 25 décembre 2021.

Par délibération n°21.09.02 en date du 22 septembre 2021, le Conseil Municipal a approuvé l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public prorogeant la convention du 26 décembre 2021 jusqu'à la date d'entrée en vigueur du nouveau contrat de délégation de service public. Ce dernier a pris effet au 10 février 2022 pour une durée de 5 ans.

Conformément à l'article 6-2 du contrat de délégation de service public, la SARL Assistance Auto Nazairienne a transmis à la Ville un dossier comprenant un bilan comptable et matériel des opérations mentionnées au registre.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'examiner ce rapport qui a été étudié par la Commission de contrôle des comptes, la Commission consultative des services publics locaux et transmis aux conseillers municipaux avec la convocation, et de prendre acte de la présentation du rapport du délégataire.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

04 JUL. 2023

Publié le :

04 JUL. 2023

Certifié exact,
Le Maire,Jean-Claude
PELLETEUR

DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
 ⇒ Vu la délibération n°16.11.03 en date du 30 novembre 2016 approuvant le choix de SARL Assistance Auto Nazairienne comme délégataire de service public pour la gestion et l'exploitation du service de fourrière automobile,
 ⇒ Vu la délibération n°21.09.02 en date du 22 septembre 2021 approuvant l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public,
 ⇒ Vu la délibération n°22.01.02 en date du 26 janvier 2022 approuvant le choix de SARL Assistance Auto Nazairienne comme délégataire de service public pour la gestion et l'exploitation du service de fourrière automobile,
 ⇒ Vu la convention de délégation de service public et notamment l'article 6-2,
 ⇒ Vu le rapport annuel de délégation de service public pour l'exercice 2022,
 ⇒ Considérant que le rapport a été présenté à la Commission de contrôle des comptes en date du 20 juin 2023,
 ⇒ Considérant que le rapport a été présenté à la Commission consultative des services publics locaux en date du 20 juin 2023,
 ⇒ Vu l'avis de la Commission finances et affaires générales en date du 21 juin 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de la présentation du rapport du délégataire pour la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du service de fourrière automobile sur la Commune de Pornichet pour l'exercice 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR

Le secrétaire de séance,

Dominique GILLET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de PORNICHET
Utilisateur : LANDREIGNE Louise

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DELIB_23_06_08A**
Objet : **8. Délégation de service public – Gestion et exploitation du service de fourrière automobile sur la Commune de Pornichet – Rapport du délégataire pour l'exercice 2022 – Présentation**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-06-28 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.2.5 - autres actes (rapports annuels, commission de DSP;)
Identifiant unique : 044-214401325-20230628-DELIB_23_06_08A-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 044-214401325-20230628-DELIB_23_06_08A-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.5 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 8. fourrière automobile_rapport.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20230628-DELIB_23_06_08A-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	140 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : ASSISTANCE_AUTO_BILAN 21-22.pdf Nom métier : 21_RP-044-214401325-20230628-DELIB_23_06_08A-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	764.7 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : BILAN PORNICHET 2022 MOYENS.pdf Nom métier : 21_RP-044-214401325-20230628-DELIB_23_06_08A-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	133.1 Ko
Document principal (Délibération)	application/pdf	298.2 Ko

Nom original : BILAN 2022 PORNICHET.pdf

Nom métier :

99_DE-044-214401325-20230628-DELIB_23_06_08A-DE-1-1_4.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 juillet 2023 à 10h06min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 juillet 2023 à 10h06min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 juillet 2023 à 10h06min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 juillet 2023 à 10h11min44s	Reçu par le MI le 2023-07-04